



EXPORT EUROPE



Gérant : Bruno VACOSSIN
Gérant suppléant : Marie-Pierre GUERN

CARACTÉRISTIQUES

CODE ISIN :
Part Palatine : FR0010915181

FORME JURIDIQUE :
FCP de droit Français
Eligible au PEA

CLASSIFICATION AMF :
Actions des pays de l'Union Européenne

DATE DE CREATION :
07/07/2010

INDICATEUR DE REFERENCE :
Stoxx Europe 50 NR (dividendes nets réinvestis)

VALORISATION :
Quotidienne

FRAIS DE GESTION :
1,20 % TTC max

COMMISSION DE SURPERFORMANCE :
10 % de la performance du FCP excédant celle de l'indicateur de référence +3 %

DROITS D'ENTREE :
2,00 % max

DROITS DE SORTIE :
Aucun

AFFECTATION DES RESULTATS :
Capitalisation

DUREE MINIMALE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE :
5 ans

SOUCRIPTIONS / RACHATS :
Ordres reçus chaque jour jusqu'à 11h00 à la Banque Palatine et centralisés à 11h30 chez CACEIS BANK. Ces ordres seront exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative.



ACTIONS

MIXTES

OBLIGATAIRES

MONÉTAIRES

OBJECTIF ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

L'objectif d'Export Europe est d'atteindre une performance supérieure à celle de l'indice Stoxx Europe 50 (dividendes nets réinvestis), représentatif des 50 plus grandes capitalisations Européennes.

Pour optimiser la performance avec un risque limité, le gérant sélectionne les sociétés fortement exportatrices en dehors de l'Europe bénéficiant d'un management de qualité, d'une bonne visibilité, d'une situation saine et d'une valorisation attractive. Le gérant peut s'exprimer pleinement. Le portefeuille traduit à tout moment ses convictions sur les valeurs, les secteurs concernant les sociétés exportatrices, ainsi que sur l'évolution du marché, par le biais du taux d'investissement et d'une concentration forte.

PROCESSUS DE GESTION

L'univers d'investissement d'Export Europe comprend l'ensemble des sociétés Européennes fortement engagées à l'international, principalement de grandes et moyennes capitalisations.

La sélection de titres repose sur une analyse fondamentale des valeurs mises en portefeuille qui aboutit à des prises de position marquées, en termes de choix sectoriels et/ou thématiques, par rapport à l'indice.

Le gérant construit son portefeuille après une analyse précise de l'évolution du chiffre d'affaires réalisé dans des pays à croissance et monnaie forte ainsi que la localisation ou la production.

Reflétant une gestion de conviction, il comprend une cinquantaine de valeurs dont le choix et la pondération sont gérés de manière active.

Le portefeuille est investi à hauteur de 75 % minimum en actions de sociétés européennes, éligibles au PEA.



INVESTIR DANS LES
SOCIÉTÉS EUROPÉENNES
FORTEMENT EXPORTATRICES



PALATINE ASSET MANAGEMENT

30 ans d'expérience dans la gestion actions, obligataire, monétaire et performance absolue.

Un fort niveau d'exigence découlant de son positionnement historique auprès des investisseurs institutionnels et mis à la disposition des clients privés.

La recherche d'un partenariat de long terme, à l'écart des phénomènes de mode.

Des choix tranchés dans la sélection de valeurs avec un risque maîtrisé.

UN SAVOIR FAIRE RECONNU

Prix Patrimoine Privé - Les Excellences 2016 pour Uni-Hoche.
Actions France grandes capitalisations Mixte

Prix Patrimoine Privé - Les Excellences 2015 pour Uni-Hoche.
Actions Françaises grandes capitalisations 10 ans

Morningstar AWARD 2013 pour Uni-Hoche.
Meilleur fonds actions France grandes capitalisations

Alpha League Table 2013 : 9^e place de la société de gestion au classement

AUTRES OPC DE LA GAMME ACTIONS FRANCE / EURO / EUROPE

Grandes Capitalisations :

- > Unigestion
- > Palatine Actions Europe
- > Palatine Méditerranée
- > Palatine Entreprises Familiales ISR

Petites Capitalisations :

- > Palatine Europe Small Cap

Thématiques :

- > Palatine Or Bleu
- > Energies Renouvelables

INTERVIEW DU GÉRANT

Existe-t-il un moyen de bénéficier de la forte croissance des pays émergents en investissant sur un fonds européen ?

Les pays émergents constituent de véritables relais de croissance pour les économies européennes. Ces pays sont devenus des marchés primordiaux pour de nombreuses sociétés européennes. Celles-ci pour développer leur croissance et leur part de marché accroissent année après année leur présence dans ces zones émergentes. Ainsi, les pays émergents représentent un poids de plus en plus important dans l'activité et le résultat des sociétés européennes exportatrices.

Quelles sont les secteurs que vous favorisez dans le fonds ?

Nous privilégions au sein du fonds des secteurs « orientés émergents » comme celui de la consommation courante (alimentation, boisson, cosmétique, luxe, automobile, publicité). En effet, la consommation profite de l'amélioration du niveau de vie et de l'enrichissement de la population dans les pays émergents.

Nous surpondérons également le secteur industriel (chimie, biens d'équipement, gaz industriels) qui bénéficie à plein du transfert de technologies des entreprises européennes dans ces pays.

Export Europe évite par définition des secteurs entiers : financières, bancaires, assurances, télécoms ou services aux collectivités. Ce sont des secteurs très régulés, très domestiques.

Pourquoi investir maintenant ? Y-a-t-il un thème que vous privilégiez actuellement ?

La logique du fonds est d'investir sur des valeurs de qualité et de croissance capable de surperformer dans la durée en ayant un fort « pricing power ».

(Interview : mars 2018)

PROFIL DE RISQUES

Profil de risque et de rendement au 30-06-2018

Le profil de risque expose l'investisseur aux évolutions et aléas des marchés de prédilection du fond.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement représente la volatilité historique annuelle (le pas de calcul est hebdomadaire) sur une période couvrant les 5 dernières années de la vie de l'OPC, ou depuis sa création en cas de durée inférieure.

L'OPC est classé sur une échelle de 1 à 7, en fonction de son niveau croissant de volatilité. La catégorie de risque auquel il est associé n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible (niveau 1) ne signifie pas « sans risque ».

Le (s) risque (s) important (s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur est (sont) défini (s) dans le document d'informations clés pour l'investisseur et/ou le prospectus.

